

Communiqué de presse

Paris, le 12 mai 2014

Point Soleil dresse un bilan positif de sa diversification dans l'aquabiking !

Il y a un an, Point Soleil choisissait de se développer sur ce marché à fort potentiel. Aujourd'hui, le bilan de cette activité est très prometteur pour l'enseigne.

Point Soleil, spécialiste du bronzage en cabine privée, **propose désormais à ses franchisés une offre de centre mixte** basée sur son activité historique de bronzage en cabine et sur l'aquabiking en cabine individuelle ou en duo.

« Soucieux de favoriser la réussite de nos franchisés, nous avons décidé de leur proposer de nouveaux relais de croissance tel que l'aquabiking. Avec cette activité, fortement plébiscitée par la clientèle, nous sommes confiants quant au fait d'avoir retenu la meilleure option. Les premiers résultats d'ailleurs le prouvent », précise Hervé Corlay, Président du Groupe Point Soleil.

Une activité qui séduit déjà de nombreux franchisés

Aujourd'hui, près de 15 % du réseau Point Soleil est constitué de centres mixtes, proposant une offre de bien-être combinée, bronzage et aquabiking. Avec cette diversification, l'enseigne entend dynamiser son réseau.

« Après une année d'expérience, nous pouvons dire que le concept d'activité mixte a fait ses preuves. Les centres qui se sont équipés ont augmenté leur chiffre d'affaire de près de 40 % », ajoute Hervé Corlay.

Plus de la moitié des franchisés Point Soleil souhaitent étudier l'implantation d'un corner d'aquabiking au sein de leur centre*.

L'aquabiking : amincissement et bien-être

Marché à fort potentiel, l'aquabiking est aujourd'hui pratiqué par des milliers de personnes. En effet, les bienfaits de l'eau associés à la pratique du vélo dans l'eau sont éprouvés (amincissement, relaxation, drainage, diminution de la cellulite, etc.) et recommandés par les kinésithérapeutes.

* Sondage réalisé par Point Soleil à l'occasion de sa convention nationale en janvier dernier.

Point Soleil

L'aquabiking dernière génération

L'appareil Diwabike, retenu par Point Soleil est l'appareil le plus développé du marché :

- **22 jets hydro-massants** permettant un massage panoramique de la taille et des jambes (système breveté), ciblant les zones sensibles, pour renforcer ainsi l'action drainante de l'eau sur le système lymphatique.
- **Pédalier réglable en hauteur**, pour une position parfaite des jets hydro-massants par rapport au corps, des mollets jusqu'à la taille. A l'inverse, tous les autres appareils du marché ont une selle réglable qui fait varier la position du corps et peut ainsi diminuer l'effet d'hydro-massage des buses.
- **Présence de 3 buses latérales ciblant chaque cuisse** (brevet déposé pour le bras latéral côté porte).
- **Système de résistance du pédalier** électroniquement géré (brevet déposé).
- **Options complètes de réglage sur l'écran tactile :**
 - > Niveaux de difficultés du pédalier et programmes d'entraînement personnalisés,
 - > Puissance des massages du haut et du bas des jambes,
 - > Compteurs de calories, vitesse et compte-tours.



A propos de Point Soleil - www.pointsoleil.com

Le réseau Point Soleil compte 101 centres en France, spécialistes du bronzage en cabine privée. Les membres du réseau Point Soleil ont reçu leur agrément 2014 de l'Institut Français du Soleil et de la Santé. L'enseigne propose également dans près de 15 % de son réseau, outre le bronzage en cabine, une offre d'aquabiking et de photo-rajeunissement en cabine privée.

Point Soleil rappelle que le bronzage en cabine est encadré en France par un décret datant de 1997 qui a fait l'objet d'une mise à jour en décembre 2013. La France dispose ainsi d'une réglementation extrêmement protectrice du consommateur. En effet, le rayonnement d'un appareil de bronzage UV peut affecter la peau et les yeux. Ces effets biologiques dépendent de la nature et de l'intensité du rayonnement, ainsi que de la sensibilité de la peau des individus. Il convient donc d'évaluer l'existence éventuelle de facteurs particuliers de risques liés à l'exposition aux UV. Ceci est dorénavant possible dans tous les centres Point Soleil agréés IFSS, qui permettent à leurs clients de réaliser leur diagnostic solaire élaboré par le service de dermatologie de l'hôpital Bichat Claude Bernard.

Contacts presse

3d ComCorp

Bénédicte Couturier / Caroline Pierron

01 55 01 09 88

bcouturier@3dcomcorp.fr / cpierron@3dcomcorp.fr